



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

POUR LE RÈGLEMENT N° 877-2020

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 février 2020, le conseil a adopté le projet de règlement :

N° 877-2020 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement no 596-2007 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin de modifier l'annexe A – Normes de conception des ouvrages.*

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peut être consulté au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **17 février 2020**, à 19 h, à l'hôtel de ville, 11, rue Industrielle. L'objet de cette rencontre est d'expliquer le projet de règlement, les conséquences de son adoption, les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et les modalités d'exercice de ce droit.

Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette consultation.

Donné à Saint-Apollinaire le 10 février 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié, le 10 février, l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 10 février 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!